



Les élus et les militants de mon parti doivent être exemplaires, disais-je lors de notre convention de Crosne !

Sur l'eau, la bataille se poursuit. En Île-de-France, avec mon camarade Nicolas Voisin de Seine-Saint-Denis, j'y prend toute ma part. Nous vous proposons nos arguments. Hier soir, c'est sur cette base que je me suis rendu à la réunion publique organisée à Ivry par les délégués du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et les usagers opposés aux projets d'André Santini. Après avoir "infusé ", il faut diffuser.

Depuis un an et demi, le SEDIF a lancé le processus de renouvellement du contrat de distribution de l'eau potable pour 144 communes de la banlieue parisienne. Il arrive à terme le 31 décembre 2010. D'un montant de 371 millions d'euros annuels, il s'agit du plus gros contrat de délégation de service public en France et, certainement, l'un des plus importants d'Europe. Il est dévolu depuis 1923 à l'entreprise Véolia (ex Générale des Eaux).

De l'avis d'un nombre grandissant d'associations de consommateurs, de collectifs citoyens, d'élus locaux et même de journalistes, le SEDIF est le quartier général d'un système complètement opaque, politiquement verrouillé à triple tour par son président (en poste depuis près d'un quart de siècle) et entièrement soumis aux intérêts financiers de son concessionnaire

Véolia qui réalise de considérables bénéfices sur le dos de près de 4 millions d'usagers au moyen de surfacturations stupéfiantes (61,2 % de marge bénéficiaire, soit 90 millions d'euros par an, selon UFC Que Choisir).

De plus, comme partout où la gestion de l'eau potable a été déléguée au privé, le réseau de canalisations du SEDIF vieillit et se délabre, comme l'a montré une enquête nationale réalisée par le Journal du dimanche au début du mois de novembre 2009, révélant un incroyable gaspillage évalué pour la France entière à 2 milliards d'euros.

Il reste un peu plus d'une année avant la conclusion de la renégociation.

Pour beaucoup, l'affaire semble entendue, puisque Santini a fait adopter dès les premières semaines de la négociation, le 11 décembre 2008, le principe de maintien en gestion privée ! Mais, selon le Parti de Gauche, rien n'est impossible. Au nom de l'intérêt général, l'eau des 144 communes membres du SEDIF doit – comme à Paris depuis 2008 – revenir au public !

Avant de voir comment faire aujourd'hui, il faut revenir sur quelques événements survenus ces dernières années pour comprendre l'évolution du rapport de force en faveur de la gestion publique.

Depuis quelques années, les citoyens s'emparent de la question de l'eau

Il faut avant tout réaliser que la question de la gestion de l'eau est devenue centrale dans les débats internationaux (à Copenhague par exemple). En Amérique Latine – en Bolivie notamment –, la question de l'eau a fait basculer des gouvernements. En France aussi l'ambiance a changé. Longtemps réservée aux spécialistes du secteur, aux gestionnaires, à quelques écologistes, la question éminemment politique de la gestion de l'eau est revenue en force dans le débat public depuis la fin des années 1990 et des initiatives comme « l'appel de Varage », par exemple. Les collectifs citoyens pour une gestion publique prolifèrent, intervenant dans toutes les élections locales, singulièrement en Île-de-France.

Il faut aussi se souvenir qu'en mai 2008, quelques semaines après les élections municipales qui

ont modifié le rapport de force gauche-droite en Région parisienne, les maires de gauche ont décidé de présenter une candidature alternative à celle de Santini, affirmant le principe d'un retour en gestion publique. C'est le sénateur-maire socialiste de Neuilly-sur-Marne, Jacques Mahéas, qui a été choisi pour porter cette candidature. Certes, Santini a été réélu, recueillant 77 voix contre 55. Certes, on a remarqué que le rapport de force entre la gauche et la droite aurait du être beaucoup plus équilibré, puisqu'au lendemain des municipales de mars 2008, 67 communes étaient répertoriées à gauche, 77 à droite (dont 3 Modem et 4 divers droite). Certes, le système de « compromis pourris » fonctionne encore. Mais le choix de présenter cette candidature marquait la fin d'un consensus.

En décembre 2008, comme on l'a vu, André Santini pensait avoir « tué le match » en faisant adopter le principe de gestion privé deux ans avant la fin du contrat, pour une durée prévue jusqu'à 2022 ! En effet, depuis un an, beaucoup se sont résignés. Mais, selon le Parti de Gauche, tout est encore possible et la mobilisation pour le retour en gestion publique est même plus indispensable que jamais.

Sedif 2010 : il est indispensable de confisquer l'eau aux intérêts privés qui se la disputent

Indispensable retour au public, car depuis quelques mois, la logique de « la concurrence libre et non faussée », cher aux promoteurs de l'Europe de Lisbonne, a conduit la multinationale Suez à se lancer dans une offensive violente contre sa rivale Véolia sur l'appel d'offre lancé par le SEDIF. Alors que ces deux entreprises s'entendaient jusqu'alors pour se partager le pactole de l'eau en France (la concurrence s'exprimait plutôt à l'international), il semble qu'avec la crise économique et la contraction des marchés, le pacte soit rompu. Depuis le 4 décembre, on connaît les trois compétiteurs pour le SEDIF : Véolia, Suez et le franco-allemand Derichebourg-Remondis. Ça va saigner ! La guerre de l'eau entre capitalistes pour s'approprier les 371 millions du marché du SEDIF va être totale.

« Nous nous battons jusqu'au bout », prévient Antoine Frérot, nouveau directeur de Véolia, au Figaro pour répondre à Isabelle Kocher, directrice générale de Lyonnaise des Eaux (Suez), qui promet qu'elle « va loin dans la proposition ». Se battre jusqu'au bout, aller loin pour défendre l'intérêt général ? Pour protéger le bien commun de l'Humanité ? Pour garantir le droit pour tous à l'accès à l'eau ? Pour harmoniser les tarifications sur le territoire et garantir l'égalité républicaine ? Pour mettre en place un contrôle citoyen de la gestion ? Tu parles ! Le scandale de la gestion de Véolia est désormais connu de tous. Quant à la proposition de Suez, elle pousse jusqu'au bout la logique de la concurrence en prévoyant l'allotissement du territoire du SEDIF.

En d'autres termes, Suez propose d'étendre à l'eau la pratique de « la vente à la découpe » qui a fait le bonheur des spéculateurs de l'immobilier. On croit rêver ! Mais cet argument, qui pousse la logique marchande jusqu'à sa caricature, fonctionne. Véolia, qui jouit d'un monopole total depuis 1923, semble réellement déstabilisé.

Ne pas se résigner au monopole ou à une vente à la découpe : le retour au public est possible

Indispensable, donc, la remobilisation citoyenne pour la défense de l'eau et pour la gestion publique en Région Parisienne. Il faut reprendre aux chiens l'os qu'ils se disputent ! Il ne faut pas se résigner à laisser les multinationales capitalistes se battre entre elles, en espérant y trouver quelque intérêt pour les citoyens. C'est une illusion à laquelle on comprendra que se rangent certaines associations de consommateurs qui sont dans leur rôle...

Mais pas de la part d'élus de gauche ! Une lettre a en effet été envoyée par quelques élus, défenseurs incontestables de la gestion publique en région Parisienne, à l'Autorité de la Concurrence, soutenant le projet d'allotissement défendue par Suez. Il faut peut-être y voir une volonté de briser le carcan du SEDIF et l'hégémonie de Véolia. Mais pour le Parti de Gauche, ce n'est pas la bonne voie. Car la seule voie demeure celle de la mobilisation citoyenne et, s'il le faut, de la désobéissance civique.

Pour la réappropriation de l'eau : la mobilisation citoyenne, l'insurrection par les urnes et la désobéissance civique

La mobilisation citoyenne ? Elle est possible dans le cadre des élections régionales qui peuvent devenir un referendum national pour choisir le modèle de société que les Français veulent face à la crise écologique, économique et sociale : le libre marché (repeint en vert) et la concurrence partout, comme le veulent Sarkozy et la droite ? Ou la planification écologique pour défendre le bien commun et l'intérêt général au moyen des services publics, comme doit le proposer la gauche ?

Le Parti de Gauche a inscrit dans son manifeste national pour les élections régionales les propositions suivantes : « Le droit à l'eau, la promotion de modes de consommation plus sobres sont également incompatibles avec une gestion privée qui pousse au contraire à la

consommation irraisonnée et qui tire profit de l'inégalité d'accès croissante à cette ressource. Nous proposons que les régions mettent en place des structures régionales de gestion de l'eau. Ce afin d'inciter les communes à gérer ce bien commun en régie publique et de leur en fournir les moyens. De nouvelles politiques pourront alors être mises en œuvre, notamment sur le plan tarifaire : premiers mètres cubes gratuits afin de garantir le droit d'accès à ce bien commun, tarif progressif afin de décourager la surconsommation d'eau et la péréquation tarifaire afin de garantir l'égalité des citoyens. »

En Île-de-France, les élections régionales peuvent donc être l'occasion d'une vaste mobilisation citoyenne pour choisir le retour en gestion public de l'eau. Nous pouvons battre Monsieur Santini qui conduira la liste UMP dans son département des Hauts-de-Seine !

La désobéissance civique ? Les élus du Parti de Gauche y sont prêts s'il s'agit de désobéir pour défendre le bien commun et l'intérêt général menacé par la dictature du libéralisme. C'est le cas avec l'eau. Ils sont donc prêts à affronter aujourd'hui le SEDIF qui, après avoir été pendant des décennies le cadre verrouillé au service du monopole de Véolia, organise aujourd'hui avec l'appel d'offre pour le contrat 2011-2022 les jeux du cirque libéral entre les prédateurs de l'eau.

Ainsi, les élus du Parti de Gauche sont prêts à prendre leurs responsabilités :

En Seine-Saint-Denis, les élus PG proposent de profiter de la mise en place de la communauté d'agglomération « Est-Ensemble », dont les neuf communes constitutives (Montreuil, Les Lilas, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Bagnolet, Bondy, Bobigny, Pantin et Noisy-le-Sec : toutes de gauche) ont choisi le transfert de la compétence « Eau », pour se désolidariser du SEDIF. En effet, avec ce transfert de compétence, l'adhésion au SEDIF de l'agglomération nouvellement constituée devra être votée. Les élus du Parti de Gauche présents dans l'agglomération proposent de ne pas organiser ce vote, de choisir, comme le cadre réglementaire le permet, de devenir simple « client » du SEDIF sans s'engager pour les 12 années du contrat prévu par Santini, et de préparer un retour en gestion publique de l'eau avec toutes les communes volontaires pour cela en Région Parisienne (Paris compris).

En Essonne, la Communauté les lacs de l'Essonne prend la compétence eau potable avec la ferme volonté de s'orienter vers une régie pour desservir 60 000 usagers de Viry-Chatillon et Grigny. Avec une usine de production d'eau potable sur son territoire, le réseau d'Eaux de Paris qui la traverse et le SEDIF sur son territoire, la ressource ne va pas manquer. Mais maintenant il faut que chacun assume sa responsabilité. Les élus du parti de Gauche sont à la tête de cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et comptent bien, avec le soutien des communistes, du reste de la gauche et des écologistes, construire un projet public, garant de l'intérêt général et d'une tarification solidaire. Il faut tourner la page du SEDIF, pour en finir

Ça suffit comme ça , l'eau est un bien public !

Jeudi, 10 Décembre 2009 18:12

avec les ristournes aux gros consommateurs, avec les primes aux gaspillages pour les riches. Un droit d'accès gratuit à l'eau pour les premiers mètres cubes, une progressivité des prix et une péréquation tarifaire sont à l'ordre du jour en Région Parisienne.